



Au cœur du Pays

# Bulletin Municipal

## Keleier Kerzent

**BULLETIN MUNICIPAL - JUIN 2020 — N° 471**

### **CABINET MEDICAL**

**3 Place Claude Le Guen**

« **Les nouveaux docteurs remplaçants** »

Dr COLLIN Antoine, Dr ZAMBONINO Marine, Dr VIMFLES Nicolas (tél : 02.98.40.16.41)

En raison de l'épidémie de COVID-19, Consultations uniquement sur rendez-vous, toute la journée. Fermé le jeudi.

Nouveaux patients acceptés y compris nourrissons et enfants.

Le Docteur DERRIEN, titulaire et gestionnaire du cabinet remercie sa patientèle et lui demande de faire confiance aux nouveaux médecins ayant le statut de remplaçants pendant quelques mois.

### **CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR**

Claude MARCHADOUR, 2 Place Claude Le Guen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

### **CABINET INFIRMIER :**

Audrey MENEZ, Place Félix Guéguen. Soins infirmiers à domicile ou au cabinet. ☎ 07.83.53.78.68

Dès à présent, les **tests PCR** (nasopharyngé) liés au COVID-19 peuvent être réalisés sur prescription médicale au cabinet infirmier, place Félix Guéguen. Merci de prendre RDV par téléphone avant votre venue.

**CABINET OSTEOThERAPEUTE :** Nicolas MALVILLE, Place Félix Guéguen ☎ 06.37.61.44.98

Reprend ses consultations en ostéo, acupuncture, massage chinois et reiki à partir du mardi 2 juin. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous sur le site DOCTOLIB ou par téléphone.

### **GARDES MEDICALES : 15**

### **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**

**GENDARMERIE** : 17 ou 02.98.40.41.05

**POMPIERS** : 18 ou 112

☎Violences sur les enfants : le 119 « Allô enfance en danger » est disponible 7j/7, 24h/24

☎Violences conjugales : le 3919 propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement (du lundi au samedi de 9h à 19h)

### **LES BIDOURIGS**

(Assistants Maternelles)

Permanence journaux,

local situé au pignon du presbytère

Le **samedi 06 JUIN 2020 de 10h à 12h**



### **Mot du Maire**

Le 15 mars 2020, vous avez voté pour la liste « Partageons demain pour Kersaint-Plabennec ». Je remercie les kersaintaises et kersaintais de m'avoir fait confiance et je suis fier d'être le maire de Kersaint-Plabennec.

Mais avant toute chose, je souhaiterais remercier Jean-Yves ROQUINARC'H. La commune de Kersaint-Plabennec lui doit beaucoup, élu depuis 1983 et maire depuis 1997, il avait toujours un temps d'avance sur les autres. Sa force résidant notamment dans sa vision à long terme. Jean-Yves a su développer harmonieusement sa commune avec notamment des équipements que les autres nous envient tout en laissant des finances saines.

A ses côtés, j'ai appris énormément. Il m'a fait grandir politiquement !

Je souhaite poursuivre le travail accompli lors du dernier mandat sur la base de notre programme. Ce mandat commence difficilement avec cette crise sanitaire et sociale qui en découlera et par la prise de décision, sans concertation, du président de la CCPA de fermer les aires de déchets verts. Les élus travaillent activement pour trouver des solutions palliatives, mais cela prendra du temps. Je compte sur votre soutien et votre civisme.

Au travers des commissions, du conseil municipal, des employés communaux, des associations, je mettrai tout en œuvre pour défendre les intérêts de la commune de Kersaint-Plabennec. Je m'appuierai sur votre dévouement et vos compétences.

Je voudrais aussi que cette crise nous fasse prendre conscience qu'il faut changer nos habitudes, comme favoriser les circuits courts...

Pour conclure, j'aime bien le mot qui nous ressemble et qui nous rassemble : c'est ENSEMBLE.

Ensemble, nous allons mener de nombreux projets. Avec votre aide et votre confiance, je me consacrerai au développement harmonieux de notre belle commune, KERSAINT-PLABENNEC.

Le Maire, Patrice BOUCHER

**SERVICE ADMINISTRATIF** : Réouverture au public de la mairie aux horaires habituels. Accueil du public dans le respect de distanciation sociale et port du masque préconisé. Merci de votre compréhension.

**MASQUES** : La commune a commandé des masques chirurgicaux et des masques en tissu. Elle en a distribué aux personnels de santé, à l'école, au personnel communal et aux personnes vulnérables qui en ont fait la demande. Si vous êtes une personne vulnérable, vous pouvez contacter la mairie.

### **AIRE DE JEUX - CITY PARK**

L'aire de jeux et le City Park sont toujours fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le City Park génère beaucoup trop de transgression et de bruit. Ceci est intolérable ! Merci de faire preuve de civisme et de respect du voisinage.

## MAIRIE

### Horaires

• Du **Lundi au vendredi**  
De 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 17h30  
(Fermeture le mardi, après-midi)

• **Samedi**  
De 10h à 12h

### Nous contacter

Place de la Mairie  
29860 KERSAINT-PLABENNEC

☎ **02.98.40.10.03**

mairie@kersaint-plabennec.bzh  
www.kersaint-plabennec.fr

### Permanence des élus

Le Maire reçoit sur rendez-vous

### **Les adjoints :**

-K. HELIES : Lundi après-midi  
et 1er et 3è samedis  
-A. COLLIN : 2è et 4è samedis  
-B. PERES : 04 et 23/06 de 10h à 12h

## ETAT-CIVIL

### Naissances : (depuis le 17 mars)

-Nohayla Radia BOUZIANE  
-Lucie Hélène Anaïs CARVAL  
-Lou SEGALEN  
-Elyna Kélya LE BERRE  
-Ayden LISBERNEY  
-Yuna PROVOST BOURC

### Décès :

-Jean-Noël SALAÜN  
-Louis NICOLAS

### **RPAM Relais Parents Assistantes Maternelles**

Permanences téléphoniques du lundi au  
vendredi de 9h à 11h au 06.01.44.01.12  
ou de 11h à 14h au 06.98.56.32.22

## PERMANENCES

### **Maison du Lac PLABENNEC**

CCPA / Hôtel de Communauté 58, avenue  
de Waltenhofen 29860 Plabennec.

Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou  
sur [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr)

### ASSISTANTE SOCIALE DPAS :

02.98.83.23.66. sur RDV le mardi de 9h à  
12h.

### ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de  
13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi  
après-midi (02.90.85.30.12).

CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30.

Assainissement collectif : 02.90.85.30.17

### **Autres permanences**

FNATH : Association des accidentés de la  
vie) : les 1er vendredis du mois de 10h30  
à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

ADMR: 66 Avenue de Waltenhofen ☎  
02.98.37.60.37.

CLIC gérontologique : Place de la Mairie  
(entre la poste et la mairie) Mardi de 14h  
à 17h sur RVD ☎02.98.21.02.02.

## ELECTIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal s'est réuni à l'Espace Kreiz-Kêr, salle des Hortensias pour  
l'élection du Maire et des Adjoints.

Election du Maire : Votants : 15 ; suffrages exprimés : 14 ; suffrage blanc : 1  
Patrice BOUCHER a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des adjoints au Maire : Votants : 15 ; suffrages exprimés : 14 ; suffrage  
nul : 1. Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats  
figurant sur la liste conduite par Karine HELIES. 1ère adjointe : Karine HELIES .  
2ème adjoint : Anthony COLLIN. 3ème adjointe : Béatrice PERES.

## ENVIRONNEMENT

### **HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DU PAYS DES ABERS**

Depuis le jeudi 14 mai, les usagers ne sont plus soumis à l'accès des déchèteries de  
la CCPA selon les numéros de plaques d'immatriculation.

Un filtrage à l'entrée des déchèteries par les agents d'accueil sera maintenu si trop  
d'usagers venaient à se présenter en même temps afin de respecter les gestes  
barrières et la distanciation physique. Les déchèteries situées à Plabennec et  
Lannilis seront ouvertes du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h jusqu'à  
nouvel ordre. L'ensemble des déchèteries sont fermées le dimanche et les jours  
fériés. Les aires de déchets verts sont maintenues fermées.

**L'hôtel de communauté du Pays des abers** sera de nouveau ouvert au public le  
Mardi 2 juin 2020. Horaires 8h30-12h / 13h30-17h30. Le port du masque sera  
obligatoire dans nos locaux. Les accès et les espaces d'accueil et de circulation ont  
été aménagés et adaptés pour garantir la plus grande sécurité pour les agents et les  
usagers.

Pour plus d'informations, 02 98 37 66 00 ou [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr)

Mardi 2 juin, Réouverture des services d'accueil de la **Maison de l'emploi** avec une  
nouvelle réorganisation dans les locaux de l'hôtel de communauté à PLABENNEC -  
Un accueil physique tous les matins du Lundi au Vendredi sur **RDV** - Un accueil  
téléphonique tous les après-midis. Pour plus d'informations, 02 90 85 30 12 -  
[accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr)

### **CCPA - DECHETS MENAGERS**

La collecte a lieu toutes les deux semaines.

**Le Mardi 09 juin et le Mardi 23 juin 2020**

Contact : 02.98.84.40.35

## **URBANISME**

### **RAPPEL :**

Nous rappelons que les **murs en parpaings** doivent être enduits, conformément aux déclarations préalables effectuées. Nous demandons aux propriétaires concernés de se mettre en conformité.

### **BIBLIOTHEQUE Ouverture en JUIN 2020**

Les samedis 6, 13, 20 et 27 juin de 10h à 12h.

### **JOURNEE DU CITOYEN**

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Dans une note du 05 mai 2020, la Chancellerie précise les conditions nécessaires pour la reprise du travail dans les lieux de justice (tribunaux, maisons de la justice et du droit...). Ces règles très explicites s'avèrent contraignantes pour toutes les personnes vulnérables et ou âgées de plus de 65 ans. Ces règles sont également reprises par l'ACCAR, l'association qui regroupe les conciliateurs de justice.

Le conciliateur continuera à être joignable à l'adresse de mail indiquée (jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr) mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet « conciliateurs.fr ». Le conciliateur prendra contact avec le demandeur et tentera de régler le litige par voie amiable, sans pouvoir toutefois acter l'accord pour un constat officiel (qui nécessite la présence physique des personnes intéressées par le conflit).

### **STOP AUX LINGETTES**

Dans ce contexte d'épidémie, beaucoup ont tendance à sur-utiliser les lingettes nettoyantes. Malheureusement beaucoup d'entre elles sont encore jetées dans les toilettes... En plus d'être une aberration écologique, ce geste représente un vrai fléau pour les réseaux et pompes de relevage d'assainissement !

Alors on fait quoi ? On jette tout simplement lingettes, sopalin dans sa poubelle d'ordure ménagère. Même s'il est indiqué sur l'emballage « biodégradables ». Et pour aller plus loin, on dit STOP AUX LINGETTES JETABLES et on reprend l'utilisation de simples bouts de tissus pour faire son ménage (chiffons, torchons, vêtements usés...).

# **ASSOCIATIONS LOCALES**

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Les associations désireuses d'obtenir une subvention communale sont priées de retirer le dossier en mairie. Date limite de dépôt des dossiers le **08 JUIN 2020**.

### **L'A S KERSAINT (FOOT)**

L'ASK organise son opération « **FERRAILLE** » le **samedi 06 juin 2020** de 9h30 à 18h sur le terrain derrière le city. Vous pouvez y déposer tous métaux, batteries, électroménager, voitures.... Nous pouvons aussi venir les chercher à votre domicile.

Renseignements : Sylvain DENIEL (06.72.94.35.88) ou sylvain.deniel@free.fr.

### **DON DU SANG**

Le don du sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an.

Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte doivent prendre rendez-vous soit : sur le site [dondesang.efs.sante.fr](https://www.dondesang.efs.sante.fr) rubrique rdv en ligne ou sur l'application mobile don du sang.

Les donneurs sont attendus à Plabennec, le **lundi 22 et mardi 23 juin 2020** de 8h à 13h, salle Marcel Bouguen. Merci pour votre générosité, prenez soins de vous !

### **CLUB DES MARAIS**

Tenant compte du contexte sanitaire, les activités du Club des Marais sont suspendues jusqu'au 1er septembre (comme l'ensemble des clubs du secteur des Moulins).

### **TRANSPORT SCOLAIRE (Guipavas / Brest)**

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere> à compter du mois de juin.

Renseignements au 02.99.300.300 du lundi au samedi de 8h à 20h.

### **RECYCLERIE MOBILE - Recherche d'un local**

La recyclerie un peu d'R développe son activité « mobilier professionnel » avec plusieurs chantiers importants en cours et le financement d'un poste à temps partiel pour structurer la filière. Ils nous ont contactés car ils sont en recherche d'un local de stockage qui serait, à terme, une succursale de la recyclerie. (local de 150 à 200 m<sup>2</sup>, fermé sans trop d'humidité). Si vous avez des pistes, contact la CCPA au 02.98.37.66.00.

**ANNONCES:** ♦ **Le service postal sur une partie de la commune** : DEPART de **Christine** (la factrice)



L'heure de la retraite a sonné !!! Merci à tous les kersaintaises et Kersaintais pour leur accueil sympathique. J'ai adoré travailler à Kersaint. Maintenant à moi les randos, les voyages, le temps pour s'occuper des petits enfants...

Suite au confinement, je n'ai pas prévenu une bonne partie de la population de mon départ. Bonne continuation, Christine.

♦ **OFFRE D'EMPLOI** : La **commune de Kersaint-Plabennec** recrute , pour l'été 2020, une personne à temps complet pour l'entretien des espaces verts et l'entretien des bâtiments. Vous êtes titulaire d'un permis B, vous avez 18 ans et plus, autonome et travailleur. Candidature à adresser à Monsieur Le Maire de Kersaint-Plabennec avant le 25 juin. Pour tout renseignement 02.98.40.10.03

## *Embellissement de la commune*

Le service technique œuvre pour l'embellissement de la commune !!



## *Achat de la tondeuse frontale*



En 2019, le conseil municipal a budgétisé l'achat d'un micro tracteur ou d'une tondeuse.

En début d'année 2020, les élus ont travaillé avec les employés communaux afin de faire le meilleur choix pour la commune.

Les commerciaux de chez Perramant, Sofimat et Gourmelon Motoculture ont été sollicités afin de réaliser différents essais.

Après avoir établi une grille qui détaille les avantages et les inconvénients de chaque modèle, le choix s'est porté sur une tondeuse ISEKI de chez Gourmelon Motoculture.

C'est une tondeuse autoportée à coupe frontale de 35CV avec une largeur de coupe de 152cm pour un montant de 28 800€ TTC.

Jean-Yves ROQUINARC'H a signé le devis pendant le confinement afin que les employés communaux puissent bénéficier d'un outil adapté à leur besoin.